

## **« L'effet Rosia Montana » : montée en confiance et en compétence de la société civile roumaine**

Ioana Iosa, architecte, docteur en urbanisme. Chercheure au LAA/LAVUE 7218. Maître assistant en SHS à l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris La Villette. 06 73 44 58 01, ioana.iosa@paris-lavillette.archi.fr

Dans la perspective d'une comparaison internationale des systèmes démocratiques, la genèse de la lutte menée par la société civile à Rosia Montana/Roumanie depuis 1999, me permettra d'aborder plusieurs aspects communs aux métamorphoses démocratiques actuelles en Europe et d'expliquer comment ceux-ci façonnent d'une manière plus ample la démocratie roumaine : les tensions entre local et global ; la montée en compétence des citoyens ; la circulation des méthodes et des outils ayant fait leurs preuves ; la fabrique des *brands* (moima, fân fest) et l'élargissement du champ d'action des *leaders* ; l'usage fait des nouvelles technologies dans la revendication de son identité et de son patrimoine par le biais des réseaux transnationaux et en prenant à témoin un public mondial ; la construction des alternatives sociales, économiques et politiques s'opposant au projet officiel ; le rôle des élites et des diasporas.

Ce travail de recherche s'appuie sur des ouvrages, articles de presse et sources médiatiques (roumaines et françaises) et sur une veille scientifique et événementielle constante, plusieurs visites de Rosia Montana et de multiples rencontres avec les acteurs impliqués dans les processus de défense écologique et de mise en patrimoine.

### **Genèse d'une mobilisation remarquable**

Suite à la chute du régime communiste et la privatisation de l'économie roumaine, en 1999, une licence d'exploitation de l'or à ciel ouvert avec usage de cyanures revient à la compagnie Rosia Montana Gold Corporation (RMGC), dont 80% des actions sont détenues par l'entreprise minière canadienne Gabriel Ressources et 20% par l'Etat roumain. Rosia Montana, première localité attestée en Roumanie (en 131 apr. J.-C.) - Alburnus Maior - est aujourd'hui une commune pluriethnique, multi religieuse et paupérisée dont une partie de l'héritage bâti date du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'exploitation nécessiterait d'anéantir deux monuments naturels et d'aménager 363 ha d'étang de résidus toxiques à moins de 6 km d'une commune de 6 000 habitants située en contrebas, ainsi que de délocaliser les habitants du village et d'abandonner les onze cimetières et sept églises, ce qui correspondrait à la plus grande menace écologique, sociale et mémorielle connue dans la Roumanie du III<sup>e</sup> millénaire. De 1999 à 2011, L'Etat roumain invite des chercheurs de l'Université Toulouse Le Mirail à étudier les 70 km de galeries (dont 3-4 km de galeries romaines et 4-5 km de galeries médiévales) pour en estimer la valeur. Parallèlement, la RMGC ouvre une campagne agressive de médiatisation du projet et d'achat des propriétés des villageois. Celles comprises dans la zone historique, déjà inscrites sur la liste des Monuments historiques ou susceptibles de l'être seront laissées sans entretien<sup>1</sup>,

---

<sup>1</sup> Voir l'entretien réalisé par Florin Balteanu en 2011 avec Stefan Balici, maître de conférences en conservation et restauration à l'Université d'Architecture et d'Urbanisme « Ion Mincu » de Bucarest et vice-président de l'association « Architecture, restauration, archéologie », impliquée activement dans la sauvegarde du patrimoine de Rosia Montana « Même si les démolitions ont été autorisées par la commune de Rosia Montana, la majeure partie des bâtiments se trouvait dans le rayon de protection d'au moins un monument historique, ce qui réclamait l'avis du Ministère de la Culture dans le dossier de démolition, cela n'a pas été respecté. Le plus grave d'après moi est que n'importe qui peut acheter une commune – dans notre cas historique et de valeur de par son patrimoine culturel d'exception – puis la raser tout simplement. Et le cas des disparitions 'naturelles' est encore plus grave. Plusieurs maisons – même dans le centre historique et donc en théorie protégées – ont été abandonnées pendant des années et n'ont donc pas bénéficié de travaux d'entretien ou de protection. Parfois elles ont été 'aidées' à se détériorer, dépouillées de tout matériau ou élément constructible réutilisable – fenêtres, portes, sols, tuiles, tôle, etc. – afin qu'elles se transforment en ruine. En 2010, suite aux

afin de pouvoir justifier la demande de déclassement<sup>2</sup> (Barraud, 2015), pratique largement utilisée dans la Roumanie post-communiste et notamment à Bucarest.

C'est ainsi que l'association Alburnus Maior - mobilisant arguments sociaux, environnementaux, économiques, juridiques et culturels - est créée en 2000. Avant 2013, environ vingt avis favorables au projet minier sont rejetés en dernière instance suite aux actions de l'association. De nombreuses formes de soutien aux actions de l'association (expertise, communication, sensibilisation du grand public et des instances locales, nationales et supranationales) rassembleront des acteurs divers et inattendus : l'Eglise Orthodoxe Roumaine (environ 80% des roumains sont orthodoxes) ; des figures majeures de l'intelligentsia roumaine dont l'expertise en matière de valeur archéologique, architecturale et paysagère n'est pas remise en cause<sup>3</sup> ; des figures internationales<sup>4</sup> ; mais aussi des figures du cinéma et du monde artistique<sup>5</sup>, etc. Il faudrait ajouter à cela les actions individuelles ou de groupe<sup>6</sup> - ainsi que le soutien aux militants d'Alburnus Maior, manifesté massivement par la diaspora roumaine du monde entier, permettant la cristallisation des alliances ainsi qu'une évidente mise en visibilité du conflit d'intérêts entre villageois et compagnie minière.

Suite à cette ébullition civique, on assiste à partir de 2009 à une prise de conscience de la valeur du patrimoine local (archéologique, naturelle, architecturale, paysagère, culturelle) invoquée lors de la mobilisation pour l'inscription de Rosia Montana sur la liste indicative de l'UNESCO. Ainsi, l'association ARA<sup>7</sup> demande deux fois de suite au Ministère de la Culture l'inscription de Rosia Montana sur la liste indicative du patrimoine mondial. En 2010, Pro Patrimonio, ICOMOS et l'Académie Roumaine réclament par le biais d'une déclaration commune cette même inscription, tout comme l'Union des Architectes de Roumanie en 2011. La Commission Nationale des Monuments Historiques vote elle-aussi à l'unanimité l'inscription sur cette liste et la 17e assemblée générale de l'ICOMOS<sup>8</sup> la recommande aux autorités roumaines, ce qui ne peut que renforcer la prise de position d'Europa Nostra<sup>9</sup> qui inscrit en 2013 le village dans le programme « 7 sites les plus menacés ». Cependant, l'inscription sur la liste indicative du patrimoine mondial, qui reste une compétence des pouvoirs publics, ne se concrétise toujours pas<sup>10</sup>. Dans le même

---

nombreuses dénonciations de ces destructions délibérées, la compagnie minière a dû intervenir avec des mesures d'urgence, minimalistes, tout en communiquant sur sa mission de sauvegarde d'un patrimoine dont l'état désastreux est à sa charge et qu'elle n'a toujours pas 'sauvé' par ailleurs. Je tiens à souligner que dans tous ces nombreux cas, aucune sanction n'a été infligée de la part des agents de l'Etat. » <http://www.observatorulurban.ro/interviu-patrimoniul-rosia-montana-ara-2.html>

**2** A Bucarest, faute de capacité de sanction, certains propriétaires d'immeubles préfèrent valoriser la localisation centrale des bâtiments protégés, en les laissant volontairement se dégrader. Ceux-ci peuvent alors être occupés par des populations sans logis et stigmatisées, qui agissent spontanément ou encore se font instrumentaliser dans le processus de destruction. De même, des nombreuses suspicions existent en matière d'incendies prémédités <http://www.mediafax.ro/cultura-media/patrimoniul-in-pericol-37-incendii-la-monumente-istorice-si-110-furturi-de-patrimoniul-in-ultimul-an-10263639>

**3** Ionel Haiduc, président de l'Académie Roumaine ; un collectif de l'Académie des sciences économiques de Bucarest formé autour d'Afrodita Iorgulescu ; Serban Tiganaș, président de l'Ordre des architectes de Roumanie ; Sergiu Nistor, président de l'ICOMOS Roumanie ; Serban Sturza, président de la fondation Propatrimonio ; Ioan Piso, directeur du Musée national d'histoire de Transylvanie ; Horia Ciugudean, directeur du Musée national d'histoire d'Alba Iulia ; Monica Margineanu Cârstoiu, chercheur à l'Institut d'Archéologie, présidente de l'association ARA.

**4** Denis de Kergolay, président exécutif d'Europa Nostra ; Michel Petzet, président du Conseil de l'ICOMOS ; Serban Cantacuzino, ancien secrétaire de la Commission royale des Beaux-Arts de Londres, président honorifique de la fondation Propatrimonio.

**5** Le caricaturiste Dan Perjovschi, les comédiennes Vanessa Redgrave et Maia Morgenstern ; le violoniste Alexandru Tomescu.

**6** La marche collective de solidarité Cluj-Rosia Montana 2003 ; la fixation d'un drapeau portant le logo de la contre-campagne Rosia Montana sur le Mont Blanc et l'Everest ; la traversée de l'Europe en bicyclette ; la marche à pied en binôme de Bacau à Bucarest en 2011, etc.

**7** L'association Architecture, restauration, archéologie (ARA) conçoit en 2012 à Rosia Montana le programme palliatif « Adopte une maison » et les workshops d'été ambitionnant de restaurer les maisons des habitants « irréductibles », en guise de manifeste. Association Architecture, restauration, archéologie : <http://www.simpara.ro/activitati-108.htm> et <https://www.facebook.com/asociatia.ara/>

**8** <http://www.icomos.ro/pdf/ICOMOS-Rosia-Montana-ExCom-07-2013.pdf>

**9** <http://www.europanostra.org/2013-list/>

**10** La Roumanie occupe la position 57/176 dans la liste annuelle publiée par Transparency International concernant l'indice de perception de la corruption (en 1e position se place le pays le moins corrompu)

[http://www.transparency.org/news/feature/corruption\\_perceptions\\_index\\_2016](http://www.transparency.org/news/feature/corruption_perceptions_index_2016)

sillon, en 2010, le Parlement européen vote pour l'interdiction de l'exploitation à base de cyanures sur le territoire européen, mais laisse l'application de cette initiative législative à la latitude des Etats. Sans aucune surprise, l'Etat roumain ne ratifie pas cette directive européenne. En guise de réponse, les contestataires du projet officiel conçoivent un contre-projet de développement doux par le biais de l'agro-tourisme (la première maison d'hôtes date de 2008), de l'entrepreneuriat (savoir-faire, main d'œuvre et matériaux locaux) et de la performance artistique, notamment de Fânfest<sup>11</sup> - le festival du foin, les premières éditions datant de 2004-2007. Nous pouvons donc faire le constat que l'héritage naturel et l'héritage bâti - le village et les galeries minières - font de nos jours l'objet d'un argumentaire susceptible de garantir un contre-projet d'aménagement « doux » s'appuyant sur l'agro-tourisme et les savoir-faire locaux.

Dans ce processus d'opposition au projet de la compagnie canadienne en partenariat avec l'Etat roumain, nous remarquerons le recours à la satire politique<sup>12</sup> et aux réseaux sociaux numériques<sup>13</sup> comme plateformes de communication visant une génération que je nommerai « non-défaitiste » (20-40 ans, études supérieures et au moins une expérience à l'étranger) et que Célia Ghyka qualifie de « classe moyenne jeune, érudite et orientée vers l'Occident » (Ghyka, 2015). Par exemple, lors de la tentative de 2013 de modification de la loi des mines n°85/2003 (approuvée par le Sénat et les commissions de la Chambre des députés en 2011), qui déclarait l'action privée de RMGC « d'utilité publique », les militants, artistes et bénévoles ont enclenché la « grande expropriation » (les grands propriétaires privés et les gestionnaires des biens publics recevaient devant la caméra un certificat d'expropriation émis par des associations dénonciatrices des abus de la classe politique). Cette action « d'inservitude volontaire » (Foucault, 1978) s'est soldée par 150 000 signatures contre la loi et la « chute boursière » vertigineuse de Gabriel Ressources (Gotiu, 2013). Quelques mois plus tard, la proposition de loi dite « de l'expropriation nationale » pour Rosia Montana a généré des soulèvements à Cluj et à Bucarest et l'occupation massive de l'espace public. Les protestations en masse, connues sous le nom de « l'automne roumain » ont mené à l'abandon de la loi. Plus récemment, en juin 2015, RMGC a déposé une plainte<sup>14</sup> au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) de la Banque mondiale pour la résolution des disputes d'investissement, contre l'Etat roumain qu'elle accusait d'avoir violé le contrat de partenariat. Cela a été interprété par les associations de défense de Rosia Montana comme la reconnaissance de la part de RMGC de l'abandon du projet. Néanmoins, la demande de juin 2016 d'Alburnus Major de participer à l'arbitrage en qualité d'*Amicus Curiae* a reçu une réponse négative, ce qui alimente le soupçon de l'association concernant l'intention et la capacité des représentants de l'Etat roumain de défendre l'intérêt public<sup>15</sup>.

Précédemment, fin 2015, le ministre de la Culture, Vlad Alexandrescu, fraîchement nommé, nommé à la tête de l'Institut national du patrimoine, l'architecte Stefan Balici, membre du conseil d'Europa Nostra de 2014 à 2017 et défenseur de l'héritage culturel de Rosia Montana par le biais de l'association ARA dont il est le vice-président. De même, le 15 janvier 2016, lors du Gala de l'Administration du fond culturel national (AFCN) pour les organisations non gouvernementales et les managers de la culture, l'AFCN, bras armé du ministère, accorde le « prix pour l'activation du patrimoine immatériel »<sup>16</sup> à l'association Alburnus Maior pour l'organisation de Fân Fest, comme le plus grand événement culturel militant de Roumanie. Le 6 février

---

<sup>11</sup><http://www.fanfest.ro/> comprenant conférences et débats ; concerts ; théâtre ; films et documentaires ayant comme cadre Rosia Montana ; expositions ; ateliers civiques d'échange et de formation (pour les activistes de l'environnement) ; bibliothèque ; évaluation interactive de la biodiversité ; concours photo ; activités pour les enfants ; marché de produits locaux et artisanat ; circuits touristiques (dont « le tour de la corruption ») ; créations d'art ; équitation ; ...

<sup>12</sup><https://www.facebook.com/MindBombProject/?fref=ts>

<sup>13</sup>Par exemple : <https://www.facebook.com/rosia.montana.in.unesco> ; <https://www.facebook.com/SOS.Rosia.Montana/> Pour un apport théorique, consulter Lonoyer-Smith Laurence et Wojcik Stéphanie, « La participation politique en ligne, vers un renouvellement des problématiques ? », *Participations* 2014/1 (N°8), p. 5-29.

<sup>14</sup><http://www.rmgc.ro/media/comunicate-de-presa/gabriel-files-for-international-arbitration-against-romania.html>

<sup>15</sup> <http://www.rosiamontana.org/content/guvernul-rom-niei-consimite-la-o-lips-total-de-transparent-n-cazul-de-arbitraj-ro-ia-montan>

<sup>16</sup> <http://www.afcn.ro/files/2016/GALA-PREMIILOR-AFCN-2015.pdf>

2016, date de la célébration des 1885 années d'existence de la commune<sup>17</sup>, le même ministre annonce publiquement la tant attendue inscription de Rosia Montana sur la liste indicative du Patrimoine mondial de l'Unesco. Enfin, le 4 janvier 2017, la nouvelle ministre de la culture, Corina Suteu, décide de répondre aux pressions de la société civile (pétitions et manifestations) et d'envoyer le dossier « Le Paysage culturel minier Rosia Montana » à l'Unesco, malgré l'hésitation de son propre gouvernement, hésitation qui avait scandalisé la société civile quelques jours plus tôt.

Le cas Rosia Montana devient ainsi la preuve que l'abnégation des militants pour la reconnaissance d'un héritage culturel amplement plébiscité paye et qu'un développement qui se veut soutenable ne peut plus faire l'économie d'une adhésion citoyenne aux projets décidés par le monde économique.

## **Enseignements et reproductibilité**

Mon intérêt pour cette prise de conscience de la valeur du patrimoine local, au moment où la menace écologique devient critique, est à l'origine de cette recherche. Si la valeur patrimoniale a fini par être reconnue en 2016 - quand Rosia Montana a été inscrite sur la liste indicative du Patrimoine mondial de l'Unesco - c'est la revendication portée par les militants de faire reconnaître par l'UNESCO la valeur de paysage culturel du village minier paupérisé et plus largement l'usage fait du processus de patrimonialisation dans la lutte de la société civile qui me semblent remarquables. D'autant plus que cela a permis un éveil aussi bien en ce qui concerne l'importance de la sauvegarde du patrimoine (entendu ici dans l'acception très large d'héritage dont il nous reviendrait la responsabilité de transmission aux générations futures), qu'en matière de prise de conscience du pouvoir d'agir non-négligeable des communautés organisées, comme le prouvent bien les nombreux réseaux associatifs<sup>18</sup> renforcés depuis et la récente transformation de l'un d'entre eux en parti politique proposant une « alternative honnête » aux pouvoirs corrompus<sup>19</sup>.

A Rosia Montana, le scénario de la compagnie canadienne et des dirigeants de l'Etat représentait une réelle menace socio-économique et environnementale, mais aussi pour l'identité culturelle et le mode de vie des habitants de ce village (non consumériste, sobre, respectant la nature). Dans un premier temps, cette menace s'est manifestée par l'érosion de la solidarité et de la capacité d'autodétermination des règles de fonctionnement de la communauté, par des tensions, la remise en question des formes déjà pratiquées d'exploitation des ressources, la dissolution de la communauté, des abus patrimoniaux, la paralysie économique et des départs vers les villes en quête d'emplois. Dans un second temps, le conflit s'est porté sur le terrain de la revendication du droit de décider localement de la manière de développer le territoire.

J'ai donc saisi l'occasion que cette recherche m'offrait pour questionner la citoyenneté perçue par le prisme de la patrimonialisation d'un espace habité. Dans le cas de Rosia Montana, nous l'avons vu, cet espace habité n'est pas anodin ou paisible, car il fait l'objet d'un projet visant à rendre les habitants dépendants de l'Etat et des marchés lui imposant des règles de développement territorial, qui vont à

---

<sup>17</sup> Des tablettes de bois recouvertes de cire trouvées sur place et datant de 131-167 ap. J.-C. attestent du nom de la localité et de l'activité minière déjà importante pour l'époque.

<sup>18</sup> Par exemple, l'association Ce-Re (Le Centre de ressources pour la participation publique) et le Centre de ressources juridiques qui organisent ensemble le Gala des prix pour la participation publique -7e édition en 2016 - récompensant les personnes et organisations qui « sont intervenues dans la décision publique avec impact positif pour les communautés qu'elles représentent ». Ou encore Mining Watch Romania qui assure le suivi, la planification et l'intervention de la société civile et des communautés locales en matière d'activités minières en Roumanie, à Rosia Montana, mais aussi Baia Mare, Rovina, Certej et Baita Craciunesti. Cette dernière a réussi en décembre 2016 à convaincre le Gouvernement de recommander à l'Assemblée Nationale d'interdire pendant dix ans l'usage des cyanures dans l'exploitation des richesses minières.

<sup>19</sup> Il s'agit de l'Union Sauvez la Roumanie qui fait suite à l'Union Sauvez Bucarest de 2015 et à l'Association Sauvez Bucarest de 2006. Son président, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure entre autres, avait gagné une vingtaine d'actions en justice contre la Ville de Bucarest concernant la protection du patrimoine, ainsi qu'une seconde place en 2016 aux élections pour la Mairie centrale. Quelques mois plus tard, il est devenu député suite aux élections législatives de novembre 2016 qui ont placé l'USR en troisième position avec 9% contre 45,5% du Parti socialiste démocrate, leader des élections.

l'encontre des ententes ancestrales ayant permis une gestion soutenable des ressources du territoire. En effet, la compagnie privée soutenue par l'Etat s'est attaquée aux droits et libertés de la communauté de Rosia Montana de décider collectivement et démocratiquement des formes de développement économique. Affirmer ses droits de décider de l'emploi des richesses dont il est garant et qu'il se doit de transmettre aux générations futures, tout comme prendre conscience de son devoir d'agir, me semble être la plus belle forme de manifestation d'une citoyenneté active et responsable.

Devant un Etat qui subit la pression du néolibéralisme entrepreneurial et qui abandonne le rôle d'instance régulatrice, de bon gestionnaire des ressources publiques et de garant de l'intérêt public, les populations sur le terrain et les associations sont obligées d'agir : on assiste ainsi à la cristallisation d'une société civile puissante dont les moyens d'expression et d'action utilisés à Rosia (actions juridiques, occupation de l'espace public à l'échelle nationale, pétitions, performances artistiques, satire politique, mise en patrimoine et mise en tourisme du territoire, etc.) feront école dans d'autres campagnes de mobilisation sociale (comme par exemple celle contre la rupture hydraulique, ou encore contre l'exploitation des métaux à base de cyanures). On remarque donc une reproductibilité de l'action : un savoir agir et une culture de la mobilisation exceptionnelles pour la Roumanie post-communiste et applicables dorénavant.

De ce fait, il me semble qu'il est possible d'affirmer que, grâce à ce combat de la société civile, on assiste en Roumanie à un rééquilibrage des pouvoirs et à la mise en place de solidarités durables entre les acteurs émergents.

De plus, le conflit semble agir, dans le cas de Rosia Montana, comme élément socialisateur, permettant de créer ou de resserrer les liens entre les militants d'associations diverses, entre citoyens lambda et experts, entre représentants de classes sociales et groupes ethniques divers, entre spécialistes de divers champs disciplinaires. La menace a aggloméré tout simplement toutes les forces qui s'opposaient au projet générant par la même occasion des plateformes de dialogue. Le conflit a aussi rendu visible et audible le groupe d'habitants qui a gagné en reconnaissance lui permettant de « s'asseoir à la table des négociations » comme acteur à part entière (échanges avec les institutions supranationales telles que le Parlement européen, Europa Nostra, ou Pro Patrimonio etc., débats télévisés, presse nationale et monde 2.0). Dans une perspective vertueuse, le conflit a donc permis une montée en confiance et en compétences du groupe d'habitants (capacité d'imaginer un projet alternatif, d'inventer les outils pour sa communication et sa mise en œuvre). De la même façon, la mobilisation de la diaspora a joué un rôle particulièrement important (pédagogie, communication, visibilité) lui permettant de gagner la légitimité de s'immiscer dans les affaires de son pays d'origine. Sa force de proposition s'est retrouvée consolidée et de nouvelles solidarités se sont tissées avec les roumains restés au pays. Enfin, la mobilisation des experts nationaux et internationaux contre le projet d'exploitation a été des plus importantes, car elle cautionnait avant tout une construction patrimoniale durable et *bottom-up* (il faut rappeler ici le manque de reconnaissance ministérielle de 2009 à 2015 à l'égard de la valeur patrimoniale de Rosia Montana) qui a transformé le regard national sur le patrimoine jusqu'alors institutionnalisé.

La prise de conscience des enjeux du statut de citoyen s'est matérialisée ici aussi par l'obligation d'agir contre l'ensemble des structures menaçant le fonctionnement pérenne d'un ordre communautaire ancien, mis à mal par des stratégies de développement onéreuses et visant l'épuisement des ressources. Etre citoyen dans ce cas nécessitait avant tout la sortie de l'anonymat, de l'indifférence et du défaitisme caractéristiques de la Roumanie des années 1990 et par ces acquis, la lutte pour un développement soutenable de Rosia Montana représente non pas uniquement une victoire exemplaire, mais aussi un savoir agir reproductible que les acteurs et sympathisants d'hier et d'aujourd'hui ne sont pas prêts d'oublier.

S'intéresser au phénomène Rosia Montana permet donc, avant tout, de comprendre un processus d'émancipation roumaine remarquable, trop peu étudié par les chercheurs et dont la confrontation avec d'autres mobilisations sociales qui lui sont contemporaines reste à faire.

## Quid de la participation publique en Roumanie ?

A partir de 1989, plusieurs lois régissent la possibilité des citoyens d'intervenir dans la décision publique, par le biais de manifestations et d'associations, ainsi que l'obligation des autorités d'informer (L 544/2001 modifiée en 2006 et 2007) et de rendre transparentes les décisions publiques (L 52/2003 et 242/2010). Toutefois, la consultation, si elle est possible au sein de certaines commissions parlementaires ou interministérielles (L 90/2001) n'est pas obligatoire et pas nécessairement ouverte au public large, mais seulement à un cercle restreint (personnes physiques ou institutions). La loi relative à l'administration publique locale (L 215/2001) aborde, elle, la question de la consultation des citoyens et leur droit de proposer des orientations, mais son application reste à faire. De même, la loi du budget local (L 273/2006 modifiée en 2009 et 2010) prévoit la transparence administrative, mais cette transparence n'est pas effective, au grand dam des ONG. La Roumanie ayant signé la convention d'Aarhus de 1998, la possibilité est théoriquement donnée au public, par le biais de la L 86/2000 modifiée en 2006-7-9-11-12-13, d'être informé et de participer à la prise de décisions ayant un effet majeur sur l'environnement, mais cela reste « un sport de combat » comme l'a montré justement le conflit Rosia Montana.

De la même façon, la loi L 350/2001 concernant l'aménagement du territoire et l'urbanisme, modifiée en 2007 et 2008, définit la procédure d'information et de consultation publiques en matière de plan d'urbanisme, en les recommandant l'une ou l'autre « en fonction de l'ampleur et l'importance du projet ». Les structures administratives sont « responsables » de l'organisation et du financement de la procédure, mais aucune obligation ne leur incombe. D'ailleurs, les normes méthodologiques (datant de 2016) d'application de la L 350/2001 ne traitent pas la question de la participation publique au-delà d'une brève et vague mention dans la section du Plan de mobilité urbaine, prenant davantage la forme d'une recommandation.

Si Rosia Montana a représenté pour la société civile le terrain d'expérimentations le plus important et la première victoire, lui permettant de prendre conscience de ses forces, de se consolider en réseau et d'organiser ses actions de manière efficace, la bataille est loin d'être gagnée. Le rapport de forces entre administration et société civile ne cessera probablement pas, dans les années à venir, de s'inverser en faveur de cette dernière, mais à ce jour la démocratie participative ne fait pas réellement partie des priorités définies par les pouvoirs publics. Si pour ces derniers elle reste un objectif à atteindre - car le modèle international et les injonctions européennes contribuent pour beaucoup à motiver les acteurs publics, sensibles aux financements externes potentiels - cela doit se faire le plus lentement possible afin de ne pas déséquilibrer les rapports de pouvoir installés depuis les années 1990.

Nous pouvons illustrer cela par la seule tentative roumaine de mise en place d'un budget participatif, ayant eu lieu à Cluj-Napoca en Transylvanie en 2013. Cet exercice concernait seulement un des quartiers de la ville - Manastur - rassemblant environ 100 000 habitants logés dans des grands ensembles. Cette tentative a été qualifiée de « sabotage, simulacre et version contrefaite » par Cosmin Visan qui avait mis cette expérimentation participative au cœur de sa recherche doctorale (Visan, 2017). Sa lecture critique est sans appel. En effet, le projet de mise en place d'un budget participatif (initié par des membres de la société civile) semblait avoir trouvé une oreille attentive de la part d'Emil Boc, élu pour la troisième fois maire en 2012. Un an plus tard, le bilan est décevant, car le maire s'est servi du processus expérimental pour orienter les choix des habitants et conforter son image à l'échelle locale mais aussi nationale et européenne. En effet, les cinq rencontres avec les habitants ont été instrumentalisées et les revendications des citoyens ordonnées par les agents de la ville en fonction d'une grille thématique qui devait faire ressortir les projets municipaux déjà à l'ordre du jour (modernisation de l'infrastructure routière et réhabilitation d'un cinéma). Et surtout, cela devait mettre de côté - dans une rubrique spécifique intitulée « autre » - les projets qui risquaient de

perturber l'ordre existant et qui demandaient des efforts conséquents de la part de la municipalité : l'ouverture de nouvelles écoles, le développement des transports collectifs, la construction d'un centre social, la sanction des constructions indésirables ou l'aménagement d'un parc abandonné. De même, la sélection des participants au processus participatif a été orchestrée par la municipalité, afin de réunir principalement les présidents des associations de propriétaires, considérés comme des *leaders* locaux d'opinion (Visan, 2017). Au final, environ 370 personnes non représentatives des habitants du quartier ont participé aux diverses phases du processus (sur environ 100 000 occupants du quartier), ce qui remet en débat l'intérêt même pour la démocratie participative, qui s'affiche ici paradoxalement moins pertinente que sa forme représentative. Il va sans dire que l'échec de l'ensemble du processus a été au final « imputé aux citoyens, accusés de manquer de compétences délibératives et de vision stratégique pour s'engager dans une véritable participation » (Visan, 2017). Le test mis en place en 2013 n'a pas été reconduit à ce jour, car des nombreuses contestations ont été formulées concernant la mise en œuvre des projets élus. Mais cela représente une preuve de plus de la fracture existante entre la société civile, jeune, dynamique et à l'affût des modèles de co-construction urbaine et les administrations, alourdies par la corruption et par les oligarchies constituées après 1990.

En février 2017, les médias du monde entier s'étonnaient de l'occupation tenace et pacifiste de l'espace public des grandes villes roumaines, par une génération qui dénonçait la mauvaise gestion du pays et la corruption endémique. Mais le phénomène était prévisible est les analystes ont identifié aisément dans ce « trop plein » les signes de bonne santé de la société civile roumaine. Cependant, ce phénomène mettait en avant une autre grande fracture de la société roumaine : celle entre les élites, s'épanouissant en milieu urbain et regardant vers l'occident, et les populations rurales, plus conservatrices et facilement manipulables, par des discours politiques perfectionnés au fil des années. Cette rupture n'est pas récente et nous la retrouvons aisément dans tous les écrits d'historiens. Sa réparation nécessitera certainement un grand nombre d'années et beaucoup de pédagogie. Ce travail ne vient que de commencer.

## Bibliographie

- BARRAUD Clément. 2015. « A Rosia Montana, la mine de la démesure ». <http://www.lutopik.com/article/rosia-montana-mine-demesure>
- FOCAULT Michel, 1990, « Qu'est-ce que la critique ? Critique et Aufklärung », *Bulletin de la Société française de philosophie*.
- GOTIU Mihai. 2013. Afacerea Rosia Montana, Edition Tact.
- GHYKA Celia. 2015. Urbanity and civil society. The rise of a new urban generation in Bucharest during the 2000s, *Studies in History and Theory of Architecture*, vol.3 "De Urbanitate. Tales of Urban Lives and Spaces," p. 149-159. [sita@uauim.ro](mailto:sita@uauim.ro)
- [Loi n° 350 de 6 juin 2001 \(actualisée\) valable au 19 décembre 2013.](#)
- Normes méthodologiques du 26 février 2016 d'application de la [Loi n° 350/2001](#) concernant l'aménagement du territoire et l'urbanisme et la modification et la révision des documents d'urbanisme.
- TRIFA Mihaela. 2013 « L'Or, que l'enfer le mange ». <http://www.article11.info/?L-or-que-l-enfer-le-mange>
- VISAN Cosmin. 2017. *A Simulacrum of Participatory Democracy. Participatory budget in Cluj-Napoca, Romania*, thèse sous la dir. de James William Potter, Korea University, GSIS (Graduate School of International Studies)